

Assemblée générale du 3 octobre 2020
Décision 2020/10/04 - Rapport d'orientations
Présenté par le Président au nom du Conseil d'administration

L'avenir de la Maison des Européens Lyon : Aller plus loin !

Le contexte. Les pays de l'Union européenne ont traversé une grave crise sanitaire qui menace toujours. Ils sont aujourd'hui confrontés à une crise économique et sociale sans précédent.

Dans ce contexte, l'Europe a été capable de voter un plan de soutien très ambitieux. Le « couple » franco-allemand s'est heureusement mobilisé et l'Union européenne vient de décider d'un plan de relance d'un niveau jamais atteint... Comme souvent, l'Europe avance dans les périodes de crise.

Mais les nombreux défis auxquels l'Europe est confrontée demeurent :

- Le défi climatique avec l'enjeu des engagements à tenir de l'accord de Paris sur le climat, qu'une forte mobilisation, notamment des jeunes, encourage et que le Pacte vert de l'UE pose en perspective,
- Le chantage du Président turc, qui laisse entrevoir une nouvelle crise-migratoire vers l'Europe, avec son lot de misères et de morts en méditerranée,
- Le Brexit qui n'en finit pas avec une négociation difficile et dont un accord avant le 31 décembre 2020 semble de plus en plus improbable entre le Royaume-Uni et l'Union européenne par l'intransigeance du premier ministre britannique,
- Le contexte international toujours marqué par les tensions avec la Russie, le repli américain, des interrogations sur l'OTAN, et la montée des populismes et nationalismes, y compris parmi les peuples européens.

Le Parlement européen a été renouvelé et recomposé en mai 2019 dans un contexte de regain d'intérêt pour l'Europe ; il faut bien sûr s'en réjouir. La nouvelle Commission européenne installée en décembre 2019 s'est donnée des objectifs ambitieux :

- Un Pacte vert pour l'Europe,
- Une économie au service des personnes,
- Une Europe adaptée à l'ère du numérique,
- La promotion de notre mode de vie européen,
- Une Europe plus forte sur la scène internationale,
- Un nouvel élan pour la démocratie européenne.

Autant de lignes fortes susceptibles de renforcer l'intégration européenne. Mais, pour réussir, il faut sortir d'une Europe encore trop gérée de façon intergouvernementale où l'intérêt général se heurte aux intérêts particuliers des États. Dans ce contexte, une conférence pour « L'avenir de l'Europe » doit s'ouvrir cet automne. Il faudra que nos actions s'inscrivent aussi dans cette perspective comme nous l'avons fait lors des dialogues citoyens en 2018.

Nos objectifs. Après plus de 60 ans d'existence, l'association « La Maison des Européens Lyon » doit être plus que jamais présente et active avec de nouveaux projets pour continuer d'informer nos concitoyens ~~aux~~ des réalités et enjeux de l'Union européenne.

Il s'agit d'une véritable mission d'éducation populaire et de formation à la citoyenneté et au civisme européen.

Cette Assemblée générale marque ainsi une nouvelle étape avec un Conseil d'administration élu pour deux ans (2019-2021) et dont le renouvellement sera un acte important de la prochaine assemblée générale

Ce présent rapport d'orientations émane des membres du Conseil d'administration qui ont débattu collectivement de la mission principale, des activités, du périmètre d'intervention, de la gouvernance et des priorités de la Maison des Européens Lyon. Ils vous proposent les orientations suivantes pour notre avenir :

Un nouveau périmètre d'intervention et une politique de coopération renforcée avec d'autres Maisons de l'Europe. La perspective de voir le nombre d'Europe Direct diminuer est clairement posée dans l'appel à propositions de la Commission européenne. En conséquence, il convenait de se concerter entre porteurs de labels et candidats nouveaux. Un accord global entre tous les Europe Direct n'a pu se concrétiser considérant les différences qui existent entre les collectivités et les associations.

Néanmoins, des accords de coopération élargie sont actés pour travailler ensemble, notamment sur la mise en place et la gestion d'un réseau de réseaux au niveau régional comme souhaité par la Commission européenne.

Au-delà, une coopération renforcée est décidée par les Conseils d'administration des Maisons de l'Europe de l'Ain, d'Albertville/Savoie, de Drôme-Ardèche et de Lyon pour avoir une démarche commune. Ainsi, ces Maisons confient à l'Union régionale des acteurs locaux de l'Europe (URALE) en Auvergne-Rhône-Alpes, dont elles sont des membres fondateurs, le soin de déposer, en leur nom, 3 dossiers de demande de label.

Par cette initiative, elles entendent couvrir un vaste territoire qui comprendra 7 départements et la Métropole de Lyon, voire l'aire métropolitaine de Lyon (territoire d'intervention de la MDEL) représentant 5 423 186 habitants, soit 67% de la population régionale. La mutualisation des forces humaines et des financements assurera une complémentarité permettant de conjuguer des interventions en milieu urbain et rural considérant les spécificités de notre région. Un accord de coopération est également conclu avec Europe Direct Grenoble pour des interventions déléguées ou conjointes sur des territoires de proximité à tous les Europe Direct.

Il est bien spécifié dans une convention entre les parties prenantes à cette démarche de mutualisation que l'URALE ne se substitue pas aux acteurs de terrain. Elle conforte leur existence et leurs moyens d'actions par la mutualisation ainsi mise en œuvre. Les Maisons de l'Europe ne perdent pas leur « souveraineté », elles la partagent !

Les partenariats. La création de l'URALE (Union Régionale des Acteurs Locaux de l'Europe) dont la Maison des Européens Lyon est un acteur important, a permis de fédérer les acteurs européens de la Région Auvergne Rhône-Alpes. Nous poursuivons notre engagement au sein de cette structure fédérative qui compte à ce jour 13 associations présentes dans 8 départements.

Il importe aussi de maintenir et développer les partenariats avec des structures, au niveau local ou européen, partageant nos valeurs afin d'agir davantage ensemble, avec une plus grande efficacité. Outre les institutions européennes et les collectivités locales, il s'agit des Universités, du Centre régional d'information jeunesse (CRIJ), des centres sociaux, du réseau des instituts culturels européens (EUNIC), de la Maison des solidarités locales et internationales, des acteurs régionaux de l'éducation populaire (CRAJEP), de la Chambre régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS) et des associations en lien avec l'Europe (Jeunes européens, Union des Fédéralistes européens, Jeune chambre économique, Parlement européen des Jeunes, etc.).

Dans la nouvelle période de labellisation, la Commission européenne demande la création d'un réseau de réseaux. Au-delà des associations déjà présentes au sein de l'URALE, il s'agit de mutualiser le travail de tous les labels existants, mais aussi de toutes les institutions et associations qui traitent directement ou indirectement des questions européennes.

Nous ne partons pas de rien puisque les Europe Direct ont initié depuis plusieurs années une concertation entre tous ces acteurs à travers des rencontres informelles nommées « Club Europe ».

Autre dispositif important mis en place en 2018 et formalisé en 2019, c'est la création du réseau des CIED d'Auvergne-Rhône-Alpes, du Bade-Wurtemberg, de la Catalogne, de la Lombardie auxquels nous avons ajouté le Piémont et la Vallée d'Aoste. Ce réseau s'inscrit dans le cadre de la coopération de la Région dite des « 4 moteurs de l'Europe » et répond à un rapport du CESER qui soulignait le manque de dimension citoyenne dans cette coopération.

Nous nous inscrivons pleinement dans cette dynamique et continuerons à y jouer un rôle important.

Les actions à conduire

1) Informer nos concitoyens sur les projets et les réalisations de l'Union Européenne ainsi que valoriser les actions européennes. Cet objectif suppose une mobilisation des bénévoles et de l'équipe de salariées pour publier toutes les informations sur le site Internet, informer le grand public sur l'actualité, les projets et dispositifs européens et les actions financées par l'UE sur nos territoires. A noter la création d'un site internet commun comportant un tronc commun pour toutes les informations générales sur l'Union et la présentation des différents labels et des sections spécialisées qui renverront, pour les actions et la vie de chacun, vers les sites des Europe Direct.

Ainsi, chaque mois, une lettre d'information est publiée contenant des articles thématiques sur l'Europe et informant de nos projets et actions, à destination des adhérents de l'association. Cette démarche est complétée, tous les deux mois, par la Lettre d'actualité européenne éditée par Presse fédéraliste et soutenue par 5 associations, dont la Maison des Européens Lyon qui en fut l'initiatrice en 2008.

2) Les animations, interventions (en milieu scolaire, universitaire, pour les jeunes, ...), les conférences-débats, la soirée d'actualité européenne, la tenue des stands, des chroniques radio, des séminaires ainsi que les innovations en répondant aux appels à projets seront les activités prioritaires. Sur ce point aussi, une forte mobilisation est demandée auprès de tous les adhérents de l'association et une veille permanente doit être assurée par de l'équipe de salariées pour informer les administrateurs des opportunités d'appels à propositions.

La situation du confinement nous a permis de développer nos actions en digital, par visioconférences, webinaires et mise à disposition de vidéos, ce qui nous permet d'atteindre un public plus large. Il faudra désormais prendre en compte la dimension numérique dans les actions que nous conduirons et en mutualiser un certain nombre avec des partenaires.

3) La prise en compte des priorités de l'Union européenne. Pour bien déterminer l'organisation des événements que nous réaliserons, il faudra s'appuyer sur les priorités que l'Union a fixées pour 5 prochaines années (2019-2024), prendre en compte le plan de relance économique et social post pandémie et contribuer pleinement à la réussite de la Conférence sur l'avenir de l'Europe.

Gouvernance et notoriété. Dans le respect des statuts de l'association avec une Assemblée générale qui vote les orientations, un Conseil d'administration qui prend les décisions et un bureau qui les met en œuvre, notre volonté est de favoriser un fonctionnement plus collectif et participatif de l'association en impliquant davantage les administrateurs et en affirmant la prépondérance du Conseil d'administration en sa qualité de décideur.

Pour des raisons d'efficacité, un Bureau restreint assurera la gestion quotidienne de l'association par des réunions hebdomadaires. Il comprendra le président, le secrétaire général et le trésorier. En tant que de besoin, des vice-présidents et les secrétaire et trésorier adjoints pourront être sollicités. Des délégations pourront être données par le président aux vice-présidents et autres membres du conseil d'administration selon les nécessités liées à la mise en œuvre de nos activités. Le Bureau exécutif dans son entier se réunira dans l'intervalle des Conseils d'administration pour en préparer l'ordre du jour. Les Conseils d'Administration seront plus fréquents mais avec un ordre du jour restreint et un temps de réunion limité pour, là encore, plus d'efficacité.

Améliorer la notoriété de la MDEL ~~pour~~ et développer le nombre d'adhérents de notre association. Même si la Maison des Européens est reconnue par de nombreuses institutions, notre nombre d'adhérents varie peu et reste très faible. Il est donc indispensable de développer l'adhésion à notre association d'un maximum de personnes morales et physiques qui bénéficieront ainsi des nombreuses informations et services de la Maison des Européens Lyon et pourront participer à son développement.

Pour atteindre cet objectif, nous modifierons dès 2021 le montant des cotisations, nous conviendrons d'une stratégie de collecte de fonds afin de diversifier nos ressources et nous développerons d'une campagne d'adhésion dynamique. Nous sommes preneurs de toutes idées à ce sujet.

Conclusion. Dans une période où l'idée européenne divise nos compatriotes et où les populistes de tous bords dénoncent toute action supranationale, mettant en péril les fondements démocratiques de notre société, les défis majeurs sont devant nous et il est important qu'au-delà de nos différentes sensibilités, nous restions solidaires pour défendre les idéaux européens et pour informer les citoyens des actions quotidiennes concrètes cofinancées par l'UE sur tous les territoires des Etats-membres.

Voilà résumées les orientations que propose le Conseil d'administration de la Maison des Européens Lyon. Il vous appartient d'intervenir, de faire des remarques et des propositions, débattre et voter. C'est un engagement collectif de tous pour notre avenir.